



AREF-Info

POSTE-PUBLICATIONS

Numéro 41558514

RETOUR :

AREF
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2

**SOMMAIRE****Activités de l'AREF**

Éditorial	1
Mot de la présidence	1-2
Enquête sur les services	2-5
Comité des assurances	6
Comité des projets	6-7

Beneva

Assurance habitation	7
Rabais exclusifs	8

Joindre votre association

Organigramme	8
--------------	---

Éditorial

Donald AUDET

Voici la nouvelle édition de décembre 2023 du journal AREF-Info. Comme je vous le mentionnais dans mon éditorial de mai dernier, les prochaines éditions se focaliseront sur les rapports des différents comités de notre association, comme les assurances, les projets humanitaires et civiques, etc., de même que sur des informations ayant trait à certains dossiers de nos partenaires (Alliance des Associations de Retraités, Observatoire de la retraite, etc.). De plus, seuls les articles en lien avec la mission de l'Association et présentant un intérêt marqué pour l'ensemble des membres pourront être retenus et publiés dans le journal. Nous prévoyons deux ou trois éditions par année, dépendant des sujets à traiter.

Dans la publication de cette édition spéciale du journal, nous nous concentrons surtout sur le « Rapport de l'enquête sur les services et avantages offerts aux membres de l'AREF par les établissements dont le syndicat est affilié à la FNEEQ-CSN ». Ce document fait rapport du deuxième volet d'une enquête menée par les membres du Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale pour représenter les six régions auxquelles appartiennent les membres de l'AREF.

Pour demeurer en contact avec votre association, il est important d'aviser le secrétariat de l'AREF secretariat@aref-neq.ca de tout changement d'adresse civique ou électronique.

N'oubliez pas également de consulter le site internet aref-neq.ca, mis à jour régulièrement par notre coordonnatrice, Mme Geneviève Dupuis. Une page Facebook a été instaurée et c'est notre adjointe administrative, Mme Valérie Maltais, qui en est la responsable. Celle-ci est aussi affectée principalement au dossier des assurances et elle travaille en étroite collaboration avec les membres de ce comité. De plus, j'apprécierais recevoir vos commentaires et/ou suggestions sur la nouvelle formule du journal mise en place par le Conseil d'administration (teneur des articles, le nombre de pages, la fréquence de publication ou tout autre élément dont vous voudriez me faire part). Vous pouvez les envoyer à donaudet@videotron.ca.

Enfin, je tiens à remercier Louise Boulanger qui a travaillé avec moi à l'élaboration de cette édition, de même que Claire-Andrée Leclerc et Marie Audet qui ont accepté, encore cette année, de corriger les textes. En terminant, soulignons la très belle collaboration de Mme Geneviève Dupuis, notre coordonnatrice, qui a fait le montage du journal; son travail est toujours impeccable et vraiment professionnel.

Je vous souhaite de très joyeuses Fêtes.

**Mot de la présidence**

Claude CHAMBERLAND



Dans le dernier numéro de ce bulletin, je vous faisais part des diverses activités de l'AREF au cours de l'année précédant l'AGA de mai dernier. Je me contenterai donc, dans le présent texte, de faire la mise à jour de la plupart des sujets traités alors.

Comme vous pourrez le constater en lisant les rapports des comités, les membres du comité des assurances poursuivent assidûment leur travail de bonification de notre contrat, de même que le traitement des cas spéciaux (ce qui suscite parfois, justement, des projets d'améliorations au contrat).

Mot de la présidence (suite)

Le principal souci au comité (et au CA, qui valide les conditions de renouvellement annuel) est de maintenir les primes à un niveau acceptable, malgré les hausses inévitables des coûts (inflation) touchant les diverses couvertures, comme partout ailleurs ces derniers temps. On doit à ses membres et à leur responsable une grande reconnaissance pour leur travail méticuleux et dévoué.

Du côté des projets humanitaires et civiques, comme vous pourrez le constater en lisant le texte dans le présent numéro, la politique se raffine et se module d'année en année pour favoriser la plus grande diversité de types de projets, allant même jusqu'à procéder à deux appels de projets. Ici encore, on doit souligner l'inventivité des membres du comité ainsi que leur dévouement à la cause.

Au CA, qui s'est réuni de façon mixte (virtuelle ou physique) à trois reprises depuis la dernière AGA, on poursuit le travail concernant les suites à donner à l'extensive enquête sur les services offerts aux personnes retraitées dans leur ancienne institution (vous avez un condensé

du rapport dans ces pages), de même que les dossiers en cours, dont la mise à jour de la politique d'information et de communication, sur laquelle travaille un comité sous la férule de notre v-p, Donald Audet. La nouvelle formule du journal en est une suite, et notre site internet devrait prendre une nouvelle figure bientôt pour être mieux adapté à nos yeux vieillissants et aux divers types d'appareils.

Au CA toujours, nous déplorons la démission pour raisons de santé de notre collègue Serge Marseille, qu'il faudra remplacer. C'est dommage, car Serge s'était rapidement et admirablement intégré, mais on doit être attentif à notre bien-être, et il a su prendre une décision sage que nous respectons.

Depuis le temps qu'on en parle, vous savez que nous sommes toujours à la recherche d'une forme de récupération de l'indexation perdue pour les années 1982-2000. Les travaux à la Tribune des retraités, où nous sommes représentés via notre adhésion à l'AAR (Alliance des associations de Retraités) vont dans cette voie. Cependant, vous ne serez pas surpris d'ap-

prendre (une fois de plus) que le gouvernement se fait tirer l'oreille, et invoque les coûts impliqués. Pour le moment, tout est tributaire des développements dans la négociation du secteur public... C'est tout dire!!!

Par l'AAR, nous sommes aussi membres de la Coalition pour la dignité des Aînés (CDA). Vous devriez en entendre parler au cours de l'hiver, car une forme de sommet sur le maintien (ou les soins) à domicile devrait avoir lieu au printemps.

Finalement, je vous invite à prévoir à votre agenda la date du 15 mai : ce sera l'AGA, toujours à Drummondville. Notez cependant qu'il n'y aura que 100 places disponibles, et que nous recevrons un fort intéressant conférencier en la personne de François L'Italien, de l'Observatoire de la Retraite, qui nous entretiendra des travaux de cet organisme essentiel.

Je remercie chaleureusement tous les membres des comités ainsi que nos deux dévouées contractuelles, et vous souhaite une bonne année 2024, et un bel hiver!



Enquête sur les services offerts aux membres

Représentation régionale du CA

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES SERVICES ET AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES DE L'AREF PAR LES ÉTABLISSEMENTS DONT LE SYNDICAT EST AFFILIÉ À LA FNEEQ-CSN

Introduction

Les objectifs de l'AREF sont de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses membres et de défendre leurs droits et intérêts. En ces temps difficiles, constatant que certains membres bénéficient, de la part de leur ancien employeur, d'avantages et de services intéressants, particulièrement sur le plan financier, nous avons jugé utile d'en tracer le portrait en espérant qu'une fois connus, ces avantages et services pourraient s'étendre à d'autres cégeps. Ce dossier a été pris en charge par les représentants régionaux, soit les membres du conseil d'administration élus par l'assemblée générale pour représenter

les six régions desservies par l'AREF.

Dans le cadre de cette démarche, une première enquête a été réalisée auprès des membres de l'AREF sur les services et avantages dont ils bénéficient de la part de leur ancien employeur (2020). Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de l'Assemblée générale annuelle 2021. Le taux de réponse ne permettait pas de généraliser les informations recueillies, mais cette première recherche nous a permis de mieux cibler les aspects importants pour nos membres.

Dans un second temps, une nouvelle en-

quête a été réalisée, de mars à juin 2022, dans les établissements d'enseignement collégial publics dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ-CSN. Cette fois, l'enquête visait les directions des ressources humaines (DRH) et les présidences des syndicats des enseignantes et des enseignants (ci-après syndicats) sur les services et avantages offerts au personnel enseignant retraité. Le présent document fait le résumé des résultats de cette deuxième enquête, présentés à l'Assemblée générale annuelle 2023. Le [rapport complet](#) de l'enquête est disponible sur le site de l'AREF.

(suite en p. 3)

Enquête sur les services offerts aux membres (suite)

Méthodologie

Un questionnaire a été acheminé par voie électronique aux DRH et aux syndicats de chacun des établissements visés par l'enquête, avec la possibilité de répondre conjointement. Pour le traitement des informations, nous avons construit une base de données qui sépare les réponses des syndicats et celles des DRH. Les réponses conjointes ont été dédoublées et nous avons tenu compte du caractère distinctif de certaines constituantes de cégep en les traitant comme des entités distinctes.

Le taux de réponse a été très bon. Le nombre de réponses reçues des DRH (31) est un peu supérieur à celui des syndicats (27). Au total, nous avons obtenu au moins un questionnaire complété provenant soit de la DRH, soit du syndicat pour 38 des 40 établissements visés, ce qui assure une très bonne représentativité.

Dans l'analyse des résultats, en plus de présenter le portrait des services et avantages offerts aux personnes retraitées

dans les établissements, nous avons jugé pertinent de dénombrer les cas où, dans un même établissement, les réponses entre syndicats et DRH divergent. Nous avons donc construit le tableau des réponses contradictoires (Tableau 15) selon les différents services et avantages.

Synthèse et analyse des résultats

Les tableaux 14 et 15 du rapport de l'enquête présentent un résumé des résultats obtenus.

Tableau 14. Nombre d'établissements offrant chacun des services

Pour illustrer l'importance relative des services offerts, nous les avons classés en ordre décroissant du nombre d'établissements offrant chacun de ces services.

Objet	N
Cadeau au moment de la prise de retraite (tableau 5)	35
Fête de prise de retraite (tableau 4)	30
Formation pour la préparation à la retraite (tableau 3)	28
Invitation aux activités sociales (tableau 11)	21
Présence d'une association de personnel retraité (soit tous personnels, soit personnel enseignant seulement) (tableau 2)	20
Accès ou tarif préférentiel à des activités physiques (tableau 10)	17
Emprunt gratuit de livres, films, etc. (tableau 9)	16
Maintien de la messagerie un an ou davantage (tableau 13)	16
Communications régulières de la part de l'établissement (tableau 7)	9
Accès ou tarif préférentiel pour le stationnement (tableau 12)	7
Carte de membre du personnel retraité (tableau 6)	7
Communications régulières de la part du syndicat (tableau 8)	5

(suite en p. 4)

Enquête sur les services offerts aux membres (suite)

Cette enquête de l'AREF nous permet maintenant de disposer, pour la première fois, d'un portrait des services et avantages offerts à la retraite par les cégeps dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ-CSN.

Premier constat

Ce portrait révèle de grandes disparités dans les services et avantages offerts par les cégeps pour un même corps d'emploi.

Second constat

Avant la prise de retraite, au moment où un lien contractuel existe encore, la très grande majorité des cégeps offrent des marques de reconnaissance du travail accompli au cours des années comme un cadeau de départ (35) et une fête à l'occasion de la prise de retraite (30). Bon nombre offrent aussi une formation préparatoire à la retraite (28).

Une fois la retraite amorcée, le portrait des avantages et services offerts au per-

sonnel retraité devient beaucoup plus disparate, que ce soit l'accès aux installations sportives (17) ou aux services de l'établissement (messagerie (16), bibliothèque (16), etc.). Très peu de cégeps maintiennent des communications régulières avec les personnes retraitées (9 DRH et 5 syndicats). L'invitation à certaines activités sociales (21) est la seule mesure assez largement partagée.

Troisième constat

Le fait que la formation préparatoire à la retraite ne soit pas offerte dans tous les établissements soulève des préoccupations. Quand on pense notamment aux questions d'assurance et à leurs impacts, il est crucial de recevoir toute l'information nécessaire, tant sur le plan légal, administratif que social.

Quatrième constat

Il existe un nombre significatif d'associations de personnes retraitées, 20 associations pour 38 établissements. Toutefois,

les divergences des réponses entre DRH et syndicat nous indiquent qu'à l'intérieur d'un même établissement, les différents services ou départements sont plus ou moins informés de l'existence de ces associations. Une enquête réalisée auprès des membres de l'AREF en 2020 indiquait aussi une méconnaissance de ces associations. Un travail d'information nous semble ici nécessaire.

Cinquième constat

On constate également des divergences sur plusieurs autres aspects entre les réponses provenant des DRH et celles des syndicats. On pourrait penser qu'il existe, tant chez les DRH que chez les syndicats, un manque de connaissance, voire de sensibilité, concernant la question des services et des avantages à offrir au personnel retraité.

Tableau 15. Nombre de réponses contradictoires selon la question

Le tableau suivant présente pour chaque item, en ordre décroissant, le nombre d'établissements pour lesquels nous avons obtenu des réponses contradictoires en provenance des deux sources : direction des ressources humaines et syndicat.

#	Objet	N
11	Invitation aux activités sociales (tableau 11)	10
7	Communications régulières de la part de « l'institution » (tableau 7)	8
9	Emprunt gratuit de livres, films, etc. (tableau 9)	7
13	Maintien de la messagerie (tableau 13)	5
2	Présence d'une association de personnel retraité (tableau 2)	5
4	Fête de prise de retraite (tableau 4)	5
10	Accès ou tarif préférentiel à des activités physiques (tableau 10)	4
8	Communications régulières de la part du syndicat (tableau 8)	4
3	Formation pour la préparation à la retraite (tableau 3)	4
12	Accès ou tarif préférentiel pour le stationnement (tableau 12)	3
6	Carte de membre du personnel retraité (tableau 6)	2
5	Cadeau au moment de la prise de retraite (tableau 5)	1

(suite en p. 5)

Enquête sur les services offerts aux membres (suite)

Les priorités

Parmi les services à conserver, une fois la retraite amorcée, le maintien d'un lien de communication, notamment par le maintien de la messagerie, serait à considérer comme un élément crucial pour garder contact avec la vie sociale et institutionnelle et les ex-collègues. La présence d'un tel lien offre un avantage précieux tant pour les établissements que pour les personnes retraitées. Pour la personne retraitée, c'est un facilitateur de la transition vers son nouveau statut. Pour le cégep, c'est la possibilité de développer un ré-

seau de soutien à son développement ou à son fonctionnement, grâce à l'apport éventuel des personnes retraitées. En ce sens, l'invitation des retraités aux activités sociales, seule mesure post-retraite maintenue par la moitié des établissements, semble aussi une pratique à conserver et à élargir.

Or, il ressort de notre enquête que, souvent, dès la prise de la retraite, cette communication est coupée. En effet, seulement 7 établissements sur 38 maintien-

ent la messagerie institutionnelle deux ans ou plus. Ceci contribue vraisemblablement à ce que le sentiment d'appartenance se fragilise et s'étiolle plus rapidement. Bref, il s'avère important de trouver des façons de maintenir une communication entre les instances syndicales et patronales de l'établissement et les personnes retraitées, à tout le moins pour un certain nombre d'années. À ce chapitre, ces instances ont une réflexion à faire.

Pistes d'action pour l'AREF

Dans un premier temps, l'AREF s'est engagée, lors de l'envoi du questionnaire, à remettre aux établissements un portrait des résultats de l'enquête. La diffusion des résultats tant aux DRH qu'aux syndicats et à d'autres instances ou partenaires apparaît donc comme une première étape.

La diffusion pourrait prendre la forme de présentations personnalisées à ces diffé-

rentes instances. En ce sens, l'utilisation du portrait des services qui découle de l'enquête constitue un levier intéressant pour faire la promotion des services aux personnes retraitées ainsi que pour explorer d'éventuelles pistes d'action.

Deuxièmement, la création d'un comité de travail FNEEQ-CSN et AREF sur la question de l'information à recevoir au moment de

la prise de retraite nous apparaît essentielle pour nous assurer d'une application de cette mesure pour l'ensemble de nos membres.

Louise Boulanger	GRAND QUÉBEC
Louise Corriveau	ESTRIE-MONTÉRÉGIE
Gabriel Dallaire	NORD-EST DU QUÉBEC
Sylvie Dupont	EST DE MONTRÉAL
Serge Marseille	OUEST DE MONTRÉAL ET LAVAL*
Claude Racine	NORD DU FLEUVE

* Deux précédents représentants régionaux de la région Ouest de Montréal et Laval ont aussi travaillé sur ce dossier : Downes Ryan de 2020 à 2022, et Royal Lévesque de 2022 à 2023.

Parlons assurances

Clermont LAVOIE

Au moment de rédiger ces lignes, l'automne est déjà à nos portes. La période des Fêtes arrive à grands pas et l'hiver nous enveloppera de son manteau.

Depuis mai 2023, votre comité des assurances s'est réuni à plusieurs reprises pour des journées complètes.

Durant ces rencontres, nous avons, comme par le passé, avec la collaboration de notre adjointe administrative et de notre coordonnatrice, aidé à l'intégration des nouveaux membres. Nous avons aussi soutenu plusieurs de nos membres pour des demandes d'aide et apporté des améliorations au contrat.

Quelques bonnes nouvelles pour janvier 2024

Voici les quelques améliorations au contrat que nous avons pu mettre en place :

1. Bonification de la garantie pour les frais de déplacements hors région
2. Amélioration pour les prothèses mammaires
3. Bonification pour l'appareil temporo-mandibulaire
4. Harmonisation de la garantie pour la pompe à insuline et accessoires pour diabétiques

Malheureusement, cette année, nous sommes un peu plus restreints dans les bonifications au contrat. L'année 2023 se dirige

vers un déficit important que nous avons cependant anticipé.

Soyez sans crainte, avec les surplus accumulés nous absorberons les augmentations de primes que cela aurait entraînées, procédant donc à des congés de prime à certains niveaux.

Vous recevrez de Beneva les détails du nouveau contrat, de ses améliorations et des congés que nous absorberons ainsi que des augmentations prévues pour 2024.

Avant de conclure, permettez-moi de vous rappeler quelques éléments importants quand vous prévoyez un voyage.

Avant de partir, il est plus que souhaitable que vous validiez votre admissibilité auprès de CanAssistance.

Lors de demandes de soins quand vous êtes en voyage, il est très important de contacter CanAssistance pour vous assurer des meilleurs soins possibles. Cela facilitera grandement le processus lorsque vous effectuerez votre demande de remboursement, et vous évitera des délais et des déconvenues.

Permettez-moi, pour terminer, de vous souhaiter une fin d'année 2023 pleine de santé, de bonheur et de joie. Que chacun y retrouve sa part de bonheur pour que l'année se termine en beauté! Que la nouvelle année soit pleine de bons et de beaux moments...



De belles réalisations grâce à nos membres

Claude RACINE

Dans le cadre de son programme de subventions pour des projets humanitaires et civiques marrainés ou parrainés par ses membres, l'AREF a soutenu financièrement 14 projets à être réalisés au cours de l'année 2023 : six lors du premier appel de projets, fait en juin 2022, et huit lors du deuxième appel, fait en février 2023. Trois de ces subventions sont pour des projets ayant une portée internationale, huit sont pour des projets ayant une portée locale ou régionale et trois autres ont été accordées à titre de subvention forfaitaire pour implication dans un organisme.

À la mi-novembre, douze de ces projets étaient complétés :

– Claude Arseneault (Dawson) : implantation d'un procédé de photogravure écoresponsable (3 000 \$);

– Pierre Bournival (Joliette) : organisation d'un séminaire de trois jours pour les personnes âgées à propos du vieillissement (3 000 \$);

– Jean Brien (Lévis) : subvention forfaitaire à la *Fondation patrimoine Saint-Joseph-du-Lac* (500 \$);

– Lisa Deguire (Jonquière) : organisation d'une rencontre multiculturelle du type « thé anglais » pour les personnes âgées (2 194 \$);

– Luc Foisly (Joliette) : achat d'équipement et de guides d'observation pour un club d'ornithologie (1 380 \$);

– Medhi Ghafouri (Vanier) : organisation d'activités culturelles intergénérationnelles dans un village du Costa Rica (2 800 \$);

– Joyce Jason (Vanier) : publication d'un livre des années 1967-1977 du *Montreal Museum School of Art and Design* (2 920 \$);

– Frederik Jones (Dawson) : achat de matériel audiovisuel pour une école primaire au Nicaragua (1 700 \$);

– Sharon Ney (Jonquière) : ateliers de lecture et d'animation culturels et scientifiques dans des écoles primaires à l'aide de contes (3 000 \$);

– Luc Paré (Beauce-Appalaches) : subvention forfaitaire à la banque alimentaire *Moisson Beauce* (500 \$);

– Jacqueline Tremblay (Jonquière) : organisation d'activités de mise en forme en plein air à Lac Kénogami (950 \$);

– Flavie Trudel (Joliette) : subvention forfaitaire à la *Maison d'accueil La Traverse* pour les victimes de violence conjugale (500 \$). (suite en p. 7)

De belles réalisations grâce à nos membres (suite)

Et les deux projets en voie d'être complétés étaient :

– André Bergeron (Vieux-Montréal) : achat de mobilier et matériel scolaire pour un collège au Togo (3 000 \$);

– Marcel Gosselin, Annie Larouche et Michel Poirier (Saint-Jérôme) : organisation au cégep de Saint-Jérôme de projections de films tournés en Amérique latine suivies de discussions sur les enjeux mondiaux (2 980 \$).

Un grand merci à ces seize membres pour leur implication !

À ne pas oublier : la date limite pour soumettre une demande de subvention pour un projet à réaliser en 2024 (1^{er} appel de projets) est le 31 décembre 2023. Tous les détails sur le site de l'AREF.



Assurance habitation : 4 conseils pour la tenir à jour

Magnifique, votre nouvelle cuisine! Et refaire la plomberie du rez-de-chaussée s'est avérée une autre bonne idée. Savez-vous que ces changements influencent sans doute votre assurance habitation? Voici des conseils en vue de votre renouvellement, pour que votre protection et son prix collent à vos besoins réels.

1. Rénos et gros travaux : indiquez-les à votre assureur

Bien des facteurs influencent le coût de votre assurance habitation : âge, secteur et dimensions de votre propriété, matériaux de construction utilisés, etc.

La couverture doit aussi tenir compte des sommes requises pour reconstruire votre maison en cas de sinistre – un incendie, par exemple. Pas surprenant alors que les rénos influent sur la valeur de votre résidence, vos protections et leur prix. Vous avez fini le sous-sol ou remplacé un vieux chauffe-eau cette année? Signalez-le à votre assureur.

2. Mentionnez les installations importantes

Vos protections et leur coût dépendent aussi d'ajouts comme...

- du chauffage auxiliaire (foyer, poêle à bois ou au gaz, etc.)
- un système de sécurité relié à une centrale
- la pose d'un clapet antiretour, qui sert à prévenir les refoulements provenant des égouts municipaux

C'est parfois le genre d'ajouts qu'un assureur considère pour revoir son prix à la baisse!

3. Protégez vos principaux achats de l'année

Depuis un an, vous avez acheté un bijou, des meubles, une œuvre d'art? Vérifiez auprès de votre assureur si votre couverture comprend la valeur de tous vos biens, incluant les nouveaux. Pourriez-vous tout racheter en cas d'ennuis?

Un cas concret

Cette année, Phil a enrichi le contenu de sa cave à vin avec plusieurs grands crus : bordeaux blancs, chablis... Il doit l'indiquer à son assureur, car sa collection gagne de la valeur sans être couverte. Un vol ou du vandalisme, par exemple, lui coûteraient très cher.

4. Déclarez tout changement de votre vie qui a un impact

Début d'une cohabitation, télétravail, séparation... Au-delà des changements matériels, des modifications dans votre style de vie ou dans l'organisation familiale entraînent elles aussi des besoins en assurance ou une révision de son coût.

La clé d'une maison bien protégée

L'assurance habitation n'est pas quelque chose de figé qu'on doit ajuster aux 15 ans. Elle doit évoluer avec vous. Même s'il devient tentant de ne pas signaler une nouveauté par peur d'une hausse de prix, c'est un faux calcul : en cas d'ennuis, l'assureur pourrait réduire le montant réclamé ou refuser votre réclamation si des changements importants n'étaient pas mentionnés. Le choix logique, c'est donc d'y voir pour garder vos protections à jour!

Votre ASSOCIATION

Nous joindre :

1 888 513-2494
secretariat@aref-neq.ca
aref-neq.ca

AREF — Secrétariat
 C. P. 34009
 Québec (Québec) G1G 6P2

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Christian Beaulieu
Claude Tétreault
Clermont Lavoie

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENTE

Claude Chamberland
chamberland.claude@gmail.com
 418 658-5883

VICE-PRÉSIDENTE

Donald Audet
donaudet@videotron.ca
 418 817-1645

SECRÉTARIAT

Jean Mongeon
jmongeonaref@gmail.com
 514 331-9432

TRÉSORERIE

Jérôme Dupuis
jeromeetfrance@videotron.ca
 819 243-8443

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

 RÉGION DE L'ESTRIE-
MONTÉRÉGIE

Louise Corriveau
louise.corriveau@bell.net
 450 651-8417

 RÉGION DU NORD DU
FLEUVE

Claude Racine
cracine56@gmail.com
 450 760-1431

RÉGION DU GRAND QUÉBEC

Louise Boulanger
louise.boulanger1@gmail.com
 418 624-9828

 RÉGION DE L'EST DE
MONTREAL

Sylvie Dupont
dupsy0121@gmail.com
 514 384-0529

 RÉGION DU NORD-EST DU
QUÉBEC

Gabriel Dallaire
gabdal@bell.net
 418 543-0897

 RÉGION DE L'OUEST DE
MONTREAL ET LAVAL

Poste à pourvoir

COMITÉ DES PROJETS HUMANITAIRES ET CIVIQUES

comite-projets@aref-neq.ca

Claude Racine
Marie Achim
Diane Cardin

COMITÉ DES ASSURANCES

assurances@aref-neq.ca

Clermont Lavoie **Claude Roy**
Donald Audet **Augustin Verstraelen**
Christian Beaulieu

Membre de l'AREF

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs.

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- étalement des paiements : jusqu'à 26 versements

Demandez une soumission au beneva.ca/aref ou au 1 844 928-7307.

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.
 © Beneva inc. 2023 ¹⁰⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

